

PUBLIC DISCLOSURE 2023

RAPPORT SUR LA SITUATION
FINANCIERE 2023

coface
FOR TRADE

MANAGEMENT SUMMARY

RESUME

Conformément à la législation en vigueur, les entreprises d'assurance publient au moins une fois par an un rapport relatif à leur situation financière dans le cadre du compte rendu en matière de surveillance. Le rapport sur la situation financière (Public Disclosure) doit présenter de manière compréhensible et succincte toutes les informations pertinentes aux preneurs d'assurance et ayants-droits économiques.

A cet égard, le présent rapport complète le [DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2023](#)¹ du groupe Coface (le « Groupe »), lequel inclut le rapport financier annuel groupe. Il détaille les activités et les résultats découlant des affaires suisses. Des exemplaires sont disponibles sans frais auprès de Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur, à Bois Colombes, succursale de Lausanne (« Coface Suisse »), rue Bellefontaine 18, CH-1003 Lausanne, Suisse, ainsi que sur le site internet (www.coface.ch).

ACTIVITES DE COFACE SUISSE

Coface Suisse est une succursale d'une entreprise étrangère, la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (Coface) dont le siège est basé en France. Assureur actif dans le risque de crédit à travers le monde entier, les affaires suisses se concentrent essentiellement sur la commercialisation des produits d'assurance-crédit classiques et Single Risk. Coface Suisse, sise à Lausanne et ayant des bureaux de représentation également à Zürich (Oerlikon), est opérationnelle depuis 1995.

La Suisse est une place de premier plan en raison de son activité économique florissante, du nombre de sociétés internationales implantées et de la stabilité du pays. Elle représente cependant un marché d'assurance de crédit mature. La pression, tant sur les prix que les couvertures, y est forte de par la concurrence et du relatif faible taux de défaillance des entreprises sur son sol.

CHIFFRES CLES

En 2023, les scénarios économiques les plus pessimistes ne se sont pas matérialisés. Si l'économie chinoise a continué de décevoir, les Etats-Unis ont continué de surprendre positivement. L'impact des hausses de taux a été retardé dans un contexte de plein emploi.

Le fait marquant restera cependant le recul généralisé de l'inflation sous l'action volontariste et coordonnée des banques centrales et le reflux des prix de l'énergie malgré un environnement géopolitique de plus en plus tendu.

La sinistralité est toujours basse, et les coûts maîtrisés, à l'issue de l'exercice sous revue, qui se solde par un résultat excédentaire de CHF 755'516.

¹ <https://www.coface.com/fr/investisseurs/informations-reglementees/document-d-enregistrement-universel>

NOTES

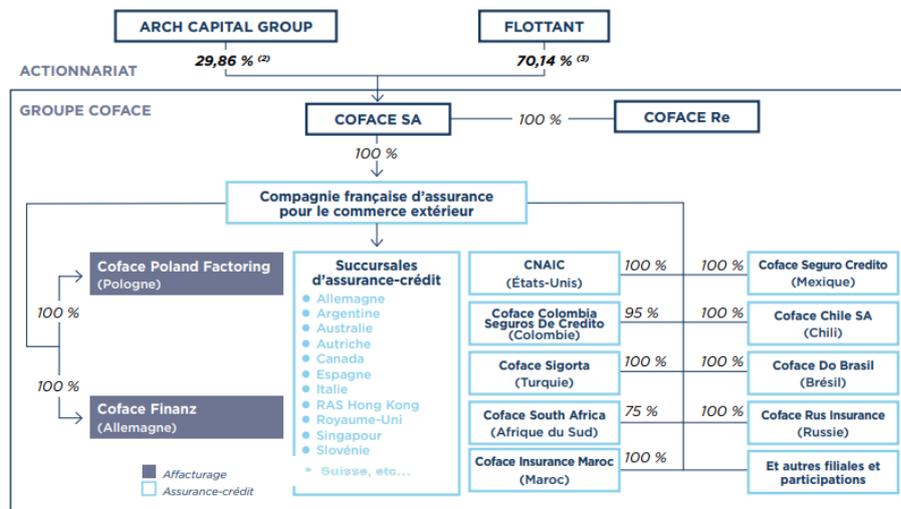
- L'année sous revue est la période comptable allant du 01.01.2023 au 31.12.2023.
- Il n'y a pas eu de modifications importantes intervenues durant l'exercice sous revue en relation avec les informations présentées. Les éventuelles évolutions sont explicitées ci-après.
- Durant l'année sous revue, les agences Moody's, AM Best et Fitch ont respectivement noté le Groupe A1, A, et AA- avec des perspectives stables.
- COFACE, en sa qualité d'entreprise d'assurance française, est soumise aux dispositions du Code des assurances et est placée sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), autorité administrative indépendante chargée de la surveillance de l'activité des banques et des assurances en France. Coface Suisse est quant à elle soumise également aux réglementations dictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

REFERENCES

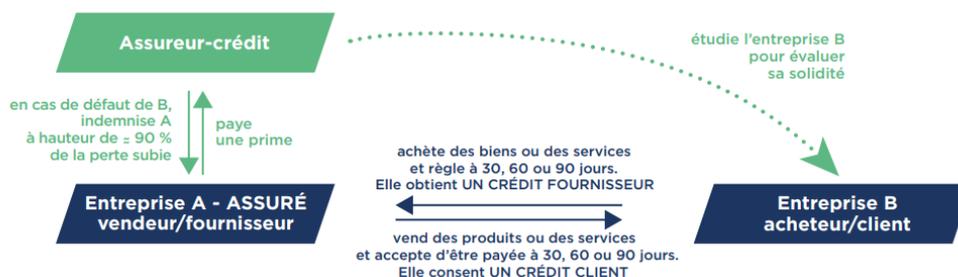
<https://www.coface.com/fr/Investisseurs/Resultats-et-rapports-financiers>

1. ACTIVITES DE COFACE SUISSE

Le Groupe figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance-crédit depuis plus de 75 ans. Fort de son expérience et de son savoir-faire, il est un expert reconnu des risques commerciaux et soutient les entreprises dans leur développement économique en leur offrant des solutions visant à les protéger, dans le cadre de la gestion de leur poste clients, contre le risque de défaillance financière de leurs débiteurs, tant sur le marché domestique qu'à l'export. Ainsi, près de 50'000 entreprises à travers le monde et dans des secteurs économiques variés font confiance au Groupe. De plus amples informations sur le Groupe sont disponibles dans le [DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2023](#), lequel inclut le rapport financier annuel.



Coface Suisse a obtenu l'agrément de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers suisse (FINMA), pour accéder à l'activité d'assurance dans la branche B14 « Crédit » sur le territoire suisse. La succursale a été dès lors inscrite au registre du commerce depuis le 23 octobre 1995 dans le but de « délivrer des garanties d'assurance-crédit, exécuter toute prestation et activité se rapportant à la gestion de ces garanties et de manière générale de fournir tout service se rapportant directement ou indirectement aux opérations d'assurance-crédit. »



1.1 PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVÉS

Coface Suisse représente environ 1,40% du chiffre d'affaires du Groupe. La succursale commercialise exclusivement des produits d'assurance de crédit suivants :

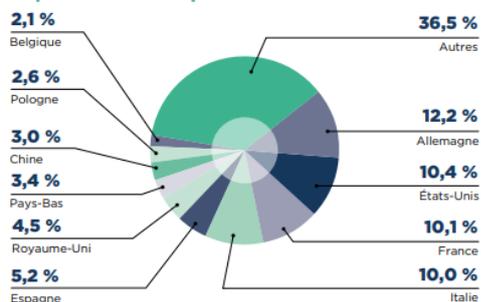
- **Crédit**
Assurance classique (domestique et export) visant à protéger les entreprises contre le risque de défaillance financière de leurs débiteurs
- **Single Risk**
Assurance particulière et ponctuelle servant à couvrir une transaction financière ou céder un risque spécifique (commercial ou politique)

Le Groupe a pour politique de maintenir un portefeuille de risques de crédit diversifié, afin de minimiser les risques de concentration et de dépendance, de telle sorte que l'impact de la défaillance d'un débiteur, le ralentissement d'un secteur d'activité particulier ou un événement défavorable dans un pays donné, ne soit pas disproportionné sur la sinistralité globale du Groupe. Les polices d'assurance comportent en outre des clauses de modification des limites de crédit en cours de contrat.

Le segment d'activités de la succursale suisse n'a pas été modifié en 2023 et respecte la politique de diversification des risques à cette particularité près que l'offre de polices *Single Risk* constitue une part importante du chiffre d'affaires réalisé dans ce pays.

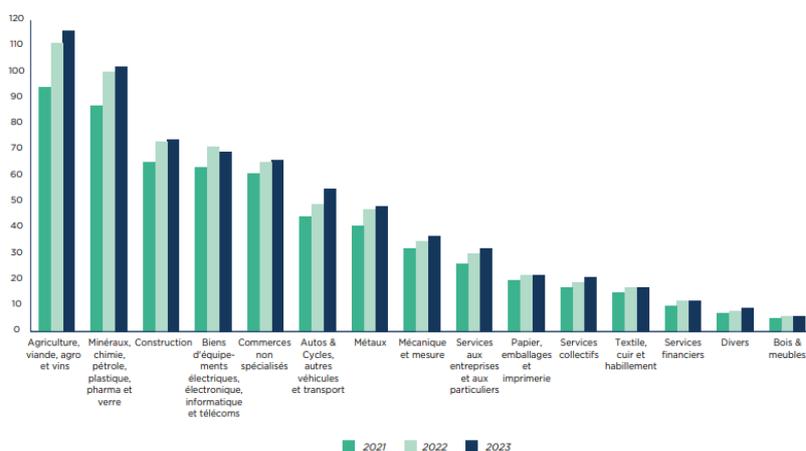
Principaux secteurs d'activité des débiteurs couverts et répartition géographique des encours découlant des affaires du Groupe au 31.12.2023 :

Répartition de l'exposition assurance-crédit du Groupe par pays au 31 décembre 2023



L'exposition du Groupe est aussi diversifiée par secteur économique. On remarque que l'exposition est en légère hausse sur la majorité des secteurs. La concentration sur le premier secteur, à savoir l'agriculture, a légèrement augmenté et se situe à 16,9 % de l'exposition totale. La plus forte hausse concerne le secteur des transports, qui avait baissé significativement lors de la pandémie.

Répartition de l'exposition assurance-crédit du Groupe par secteurs économiques au 31 décembre 2023 (en milliards€)



Source : Document d'enregistrement universel 2023

1.2 STRATEGIE & OBJECTIFS

La stratégie de Coface Suisse s'inscrit dans la lignée des axes stratégiques définis par le Groupe, dont l'objectif principal est l'atteinte d'une croissance profitable et durable, que ce soit dans le cadre de nouvelles affaires ou du renouvellement.

Depuis le lancement du plan stratégique « Build to Lead » en 2020, le Groupe a poursuivi son développement et sa transformation. Le but de cette feuille de route 2020-2023 aura été d'exploiter au mieux tout le potentiel de l'entreprise. Avec une ambition : enrichir l'expertise et les solutions que le Groupe propose à ses clients pour créer les conditions d'une croissance profitable et résiliente à long terme, afin de nous positionner en référence incontestable de notre secteur.

Bâti sur deux piliers, ce plan a mis l'accent sur :

- l'approfondissement de l'expertise du Groupe sur le marché de l'assurance-crédit, en plaçant nos clients et nos partenaires au cœur de notre stratégie ;
- le développement des services adjacents et synergétiques à l'assurance-crédit, notamment les services de Single Risk.

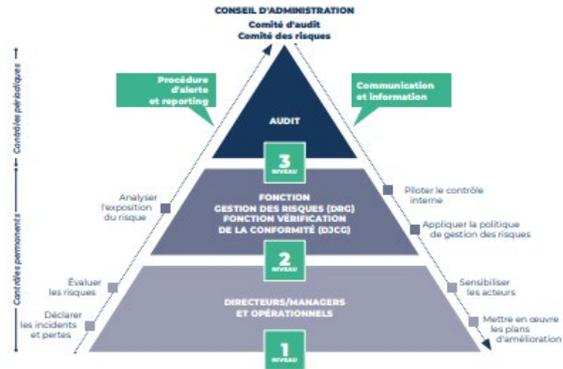
Dans un contexte d'incertitude économique née notamment de poussées inflationnistes atténuées par la remontée des taux d'intérêts, ainsi que de fortes tensions géopolitiques accompagnées de sanctions internationales, le Groupe maintient ses priorités stratégiques et sa trajectoire à long terme mais devra continuer à déployer toute son agilité dans la gestion de ses risques et rester déterminé dans l'acquisition de nouveaux clients et le développement de nouveaux services. Ainsi, malgré un environnement très chahuté, tous les objectifs de son plan « Build to Lead » ont été atteints sur son cycle 2020-2023, notamment en matière opérationnelle et financière.

S'agissant d'un marché mature en matière d'assurance-crédit, la stratégie commerciale du Groupe telle que définie dans ses plans stratégiques se décline en Suisse en se fixant pour objectif d'améliorer l'efficacité des ventes, de développer ses services liés à l'information, et innover pour se différencier par rapport à ses concurrents. En ligne avec cette stratégie, la région Europe de l'ouest (dont fait partie Coface Suisse) a poursuivi en 2023 ses efforts pour offrir à ses clients un niveau de service encore plus élevé, tout en améliorant son organisation, ses processus et ses outils afin d'être plus efficace, dans le respect de la conformité et de ses principes de gestion des risques.

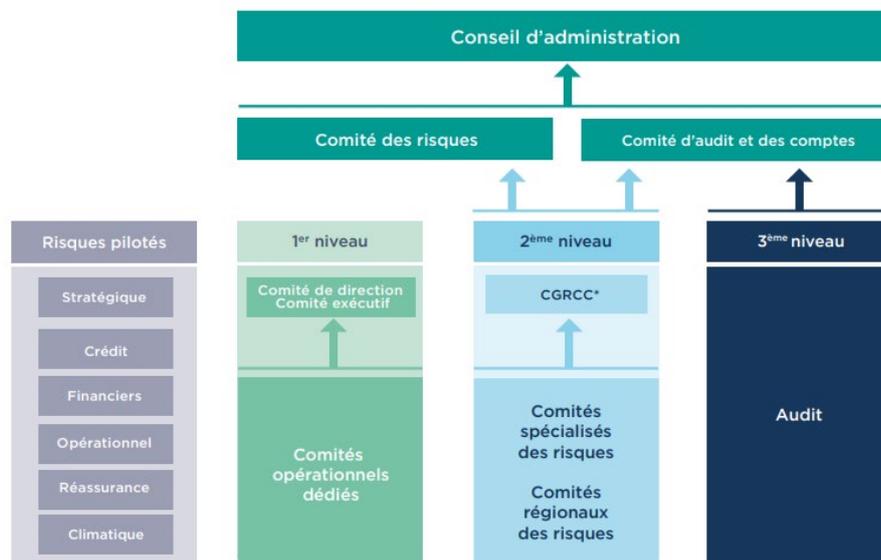
Pour 2024, Coface Suisse maintiendra sa stratégie commerciale visant à desservir les différents segments du marché avec des ressources appropriées, délivrant un service de qualité basé sur la confiance et l'agilité. Sa stratégie s'inscrira dans son nouveau plan stratégique 2024-2027 « Power the Core » de Coface qui vise à atteindre l'excellence en termes de données et de technologie, à consolider et accentuer son leadership dans son métier historique d'assurance-crédit, à générer une croissance rentable à deux chiffres pour les services d'informations et à tirer pleinement parti de sa culture unique de multinationale à taille humaine, profondément responsable.

1.3 SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le Groupe a mis en place un système de contrôle interne articulé selon trois lignes de maîtrise des risques comme présenté ci-contre :



/ STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE



* Coface Group Risk and Compliance Committee (CGRCC)

La gouvernance s'articule autour de comités opérationnels de premier niveau et de comités de contrôle de deuxième niveau. Le Coface Group Risk Committee (CGRCC) est le comité falotier de deuxième niveau qui s'appuie sur des sous-comités spécialisés couvrant différents périmètres ou catégories de risques comme le décrit le schéma ci-dessous.

CATEGORIES DE RISQUE	PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES
Risque de crédit	Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe dans son activité d'assurance-crédit Risque d'insolvabilité des débiteurs
Risques financiers	Risque de taux d'intérêt Risque immobilier Risque de change
Risques stratégiques	Risques liés aux conditions géopolitiques Risque lié aux conditions économiques de marché
Risques de réassurance	Risque de réassurance résiduel
Risques opérationnels et de non-conformité	Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité (DPEF) Risque de modèle Risque de non-conformité
Risques liés au changement climatique	Risques liés au changement climatique

Le système de contrôle interne se définit comme un ensemble de dispositifs destinés à assurer la maîtrise du développement, de sa rentabilité, de ses risques et du fonctionnement de l'entreprise. Ces dispositifs ont pour objectif d'assurer que pour chaque entité ainsi que pour l'entreprise dans son ensemble :

- l'appétence aux risques est connue et respectée ;
- les risques de toute nature sont identifiés, évalués et maîtrisés ;
- les opérations et les comportements s'inscrivent dans le respect des décisions prises par les organes sociaux et sont conformes aux lois, règlements, valeurs et règles internes au Groupe ;
- les exigences légales (locales et celles applicables au Groupe) sont communiquées et respectées ;
- s'agissant plus particulièrement de l'information financière et de gestion, elles ont pour objet d'assurer que celles-ci reflètent avec sincérité la situation et l'activité du Groupe ;
- ces opérations sont conduites dans un souci d'efficacité et d'utilisation efficiente des ressources.

Tant pour le système de contrôle interne que pour la gestion des risques, et d'une manière plus générale, dans l'ensemble de son activité opérationnelle, Coface Suisse, en tant que succursale au sein de la région Europe de l'Ouest, se soumet aux directives du Groupe, dans le respect des exigences locales.

Les directives internes sont mises à jour en conséquence si nécessaire par les responsables risques et conformité de la succursale. Ces derniers veillent, sur leurs périmètres respectifs, à la surveillance des risques au sens large et à la bonne mise en œuvre tant des directives légales suisses et du Groupe. Coface Suisse a mis en place par ailleurs le dispositif de contrôle sur les trois niveaux préconisés par le Groupe, avec la particularité de mandater annuellement un audit interne.

1.4 SURVEILLANCE DES RISQUES ET MESURES CONTINGENTES

Sont présentées ci-après les principales mesures contingentes du Groupe, lesquelles sont déployées au sein, ou à la disposition de façon centralisée, des filiales et succursales du Groupe.

LA FONCTION D'ARBITRAGE

La fonction d'arbitrage est l'une des principales mesures contingentes à disposition du Groupe.

Elle peut intervenir à deux niveaux :

- Soit au moment de la souscription des risques
Les arbitres ont notamment la tâche de déterminer quelle limite de crédit est accordée aux clients du Groupe sur chacun de leurs acheteurs.
- Soit en cours de vie des contrats
Les arbitres peuvent en effet réduire/résilier unilatéralement les expositions des clients sur les acheteurs potentiellement en danger sans attendre la date d'échéance de la police.

Les clients sont prévenus spontanément des informations négatives sur les acheteurs. Lorsque le Groupe réduit/résilie la couverture des factures d'un acheteur, l'ensemble des factures émises à l'issue d'une période d'un mois à compter de cette décision n'est plus assuré.

Présent dans les succursales, les arbitres s'appuient sur plusieurs outils mis à leur disposition pour prendre leurs décisions :

- Directives et lignes directrices Groupe (Underwriting, Comité des risques, ...)
- Les informations sur l'entreprise, les analyses financières et notations fournies par la Direction de l'information
- Le suivi et les alertes sur la situation économique et politique mondiale (par pays et par secteur d'activité) effectués par la Direction des risques pays

[7]

- Le suivi de la sinistralité effectué au niveau du Groupe en fonction des déclarations ou menaces sérieuses remontées. Cet indicateur est le premier disponible et permet de réagir rapidement à une dérive de la sinistralité – il est suivi de manière hebdomadaire par la Direction Générale et la Direction de l'arbitrage.
- L'existence d'un outil groupe « Atlas » : Atlas est un outil de centralisation des risques de souscription groupe, qui permet de suivre au niveau agrément (couple police-acheteur), l'exposition aux risques du Groupe.

Lorsque la société constate que des indicateurs sont en train de se détériorer sur certaines régions du monde, des plans d'actions peuvent être mis en place. Ces derniers ont pour objectif de réévaluer les notations des acheteurs les moins bien notés afin de maîtriser la dérive future de la sinistralité. Cette capacité d'arbitrage et la flexibilité offerte par cet instrument sont primordiales en assurance-crédit et pour le Groupe.

LA TARIFICATION

Comme n'importe quelle entreprise d'assurance, la succursale a la possibilité d'adapter le niveau des primes selon les problématiques auxquelles elle est confrontée.

REASSURANCE

La succursale transfère proportionnellement une partie de ses risques. Le Groupe a également souscrit des couvertures de type *Excess of loss* afin de se prémunir contre des risques de pointe, ainsi qu'une couverture de type *Stop Loss* protégeant le groupe Coface contre une déviation anormale de la sinistralité. D'autres couvertures de transfert de risque peuvent intervenir et améliorer le profil. La stratégie est revue annuellement.

GESTION D'ACTIFS

Depuis 9 ans, le Groupe a mis en place un projet d'amélioration des placements. L'objectif est de sécuriser la gestion des actifs en la centralisant et en la confiant à des experts de la gestion d'actifs. Cette opération permet aussi d'améliorer la congruence actif-passif et de réduire les risques de liquidité, tout en améliorant le rendement des actifs.

GESTION DES PASSIFS

En tant que groupe d'assurance établi en France, le Groupe fait l'objet de la surveillance de l'ACPR en ce qui concerne entre autres le respect des normes Solvabilité II. En sus, localement, les succursales d'entreprises d'assurance étrangères sont soumises à la surveillance de la FINMA et constituent une fortune dite liée afin de couvrir en tout temps leurs engagements. Ces autorités veillent en particulier à ce que les entreprises d'assurances soient toujours en mesure de tenir leurs engagements vis-à-vis de leurs assurés.

Ainsi, les provisions sont déterminées par les succursales sur la base des instructions du Groupe, lesquelles sont conformes aux exigences légales. Le suivi de la fortune liée est effectué en interne mensuellement. De plus, l'actuaire responsable de la succursale établit chaque année à l'attention de la direction un rapport détaillé sur la situation actuelle et l'évolution possible du point de vue actuariel. Par ce rapport, il satisfait notamment aux responsabilités qui lui incombent en vertu de l'art. 24 LSA, et présente les développements techniques qui pourraient éventuellement mettre en danger la situation financière de la succursale.

A noter que le suivi du niveau des provisions ainsi que le débit de la fortune liée sont sujets à un reporting annuel auprès de la FINMA.

1.5 INFORMATIONS SUR L'ORGANE DE REVISION EXTERNE EN VERTU DE L'ART. 28 LSA ET SUR L'AUDITEUR RESPONSABLE

Le mandat de révision a été confié à la société Mazars (CHE-248.814.976). Madame Denise Wipf, expert réviseur agréée, en est l'auditeur responsable.

1.6 EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

Aucun événement exceptionnel n'est à reporter.

2. CHIFFRES CLES

PRINCIPES DE L'INFORMATION FINANCIERE

Les comptes annuels de la succursale ont été préparés conformément au Code des obligations (CO) et les bases légales applicables à la surveillance des entreprises d'assurance.

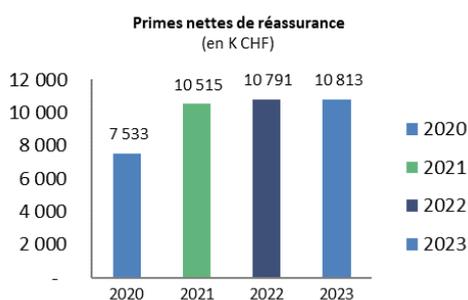
La monnaie dans laquelle la succursale exerce ses activités est le franc suisse (monnaie fonctionnelle).

TRANSACTIONS INTRAGROUPE

Les transactions avec des parties liées se déroulent dans les mêmes conditions que ceux du marché (*at arm's length*).

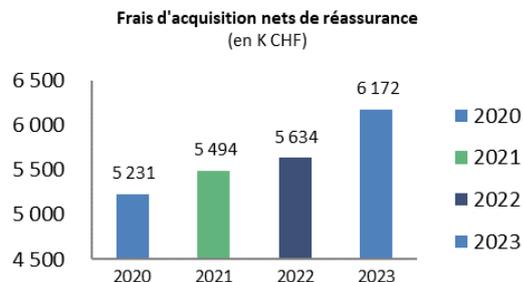
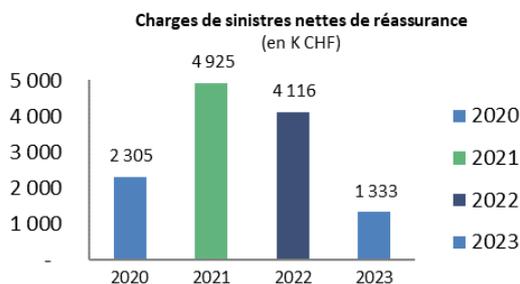
2.1 RESULTAT TECHNIQUE

L'année 2023 aura vu un développement positif de l'activité, en particulier d'un point de vue commercial et de sinistralité, et plus largement de développement des affaires.



Le total des primes acquises nettes s'élevait à 10'538 KCHF, découlant de primes brutes à hauteur de 21'858 KCHF et de la part transférée à la réassurance pour un montant de 11'320 KCHF. Compte tenu des variations nettes des provisions pour primes non acquises, le total des primes acquises est de 10'813 KCHF.

Considérant une charge de sinistres nette de réassurance de 1'333 KCHF et un coût d'acquisition net de 6'172 KCHF, les dépenses liées à l'activité d'assurance se montaient à 7'505 KCHF.



Le résultat technique de l'année 2023 est positif, la provision pour égalisation ayant été totalement reconstituée et la marge de sécurité cédée aux réassureurs.

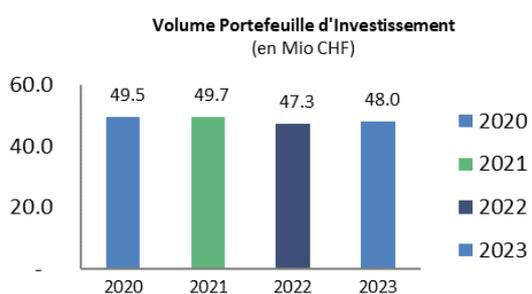
	Notes	2023 CHF	2022 CHF
Gross written premiums		21 858 210	25 183 770
Reinsurers' share of written premiums		-11 320 447	-14 122 599
Net written premiums	4.4.1	10 537 763	11 061 171
Gross change in unearned premiums reserves		237 209	-43 762
Reinsurers' share of change in unearned premiums reserves		38 370	-225 971
Net earned premiums	4.4.1	10 813 342	10 791 438
Total income from insurance business		10 813 342	10 791 438
Gross claims paid		-5 744 525	-10 785 392
Reinsurers' share of claims paid		3 116 579	5 663 755
Gross change in claims, equalisation and premium refunds reserves		2 419 269	1 494 156
Reinsurers' share of change in claims and premium refunds reserves		-1 124 335	-488 519
Net claims incurred	4.4.2	-1 333 012	-4 116 000
Acquisition cost and administrative expenses		-10 318 217	-9 890 047
Reinsurers' share of acquisition cost and administrative expenses		4 146 155	4 255 999
Net acquisition cost and administrative expenses	4.4.3	-6 172 062	-5 634 048
Total expenses from insurance business		-7 505 074	-9 750 048
Investment income		1 927 784	1 249 891
Investment expenses		-105 092	-2 332 343
Net investment result	4.4.4	1 822 692	-1 082 452
Foreign exchange differences	4.4.5	-3 747 647	-1 123 404
Other financial income	4.4.5	8 700	6 393
Other financial expenses	4.4.5	-588 871	-262 479
Operating result		803 142	-1 420 552
Other incomes/expenses	4.4.6	784	-50 277
Result before taxes		803 926	-1 470 829
Direct taxes		-48 410	-6 452
Result after taxes		755 516	-1 477 281

2.2 RESULTATS FINANCIERS

Le Groupe, et de facto Coface Suisse, met en œuvre une politique de répartition de son portefeuille de placements visant à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à obtenir un équilibre optimal entre risques et rendement.

A noter que le placement de la fortune liée est régi par des prescriptions strictes concernant la diversification des risques, les catégories de placement admises, ainsi que la gestion des risques et des placements de capitaux.

Le résultat d'investissement net s'élève à 1'823 KCHF en 2023 vs. -1'082 KCHF en 2022. La remontée des taux d'intérêt est la principale raison de cette évolution, le portefeuille étant principalement composé d'obligations.



Détail des Produits des placements et des charges financières :

4.4.4 Net investment result In CHF	2023	2022
Fixed income securities	1 908 740	-1 133 814
Interest income	553 973	-1 626 831
Unrealized gains	1 352 053	489 968
Realised gains	2 714	3 049
Other investments	19 045	794 757
Unrealised gains	-	-
Realised gains	19 045	794 757
Change in provision for asset fluctuation	-	1 588 949
Total investment income	1 927 784	1 249 891
Fixed income securities	-105 093	-754 884
Unrealised losses	-	-588 701
Realised losses	-224	-114 073
Management fees	-104 869	-52 110
Other investments	-	-1 577 460
Unrealised losses	-	-1 577 460
Management fees	-	-
Change in provision for asset fluctuation	-	-
Total investment expenses	-105 092	-2 332 343
Net investment result	1 822 692	-1 082 452

2.3 RESULTAT DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport est complété par le modèle quantitatif défini par la FINMA.

La succursale suisse a présenté un résultat de 756 KCHF au 31.12.2023.

Rapport sur la situation financière:		Monnaie : CHF ou monnaie c			
		Indications en millions			
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »		Total		Affaires directes en Suisse	
		Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1	Primes brutes	25	22	25	22
2	Primes brutes cédées aux réassureurs	- 14	- 11	- 14	- 11
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	11	11	11	11
4	Variations des reports de primes	- 0	- 0	- 0	- 0
5	Variations des reports de primes : part des réassureurs	- 0	- 0	- 0	- 0
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	11	11	11	11
7	Autres produits de l'activité d'assurance	-	-	-	-
8	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	11	11	11	11
9	Charges des sinistres : montants payés bruts	- 11	- 6	- 11	- 6
10	Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	6	3	6	3
11	Variations des provisions techniques	1	2	1	2
12	Variations des provisions techniques : part des réassureurs	- 0	- 0	- 0	- 0
13	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations				
14	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	- 4	- 1	- 4	- 1
15	Frais d'acquisition et de gestion	- 10	- 10	- 10	- 10
16	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	4	4	4	4
17	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	- 6	- 6	- 6	- 6
18	Autres charges techniques pour propre compte	-	-	-	-
19	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	- 10	- 7	- 10	- 7
20	Produits des placements	1	2		
21	Charges financières et frais de gestion des placements	- 2	-		
22	Résultat des placements (20 + 21)	- 1	2		
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations				
24	Autres produits financiers	0	0		
25	Autres charges financières	- 1	- 5		
26	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	- 1	1		
27	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux				
28	Autres produits	-	-		
29	Autres charges	- 0	- 0		
30	Produits / charges extraordinaires	-	-		
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	- 1	1		
32	Impôts directs	- 0	- 0		
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	- 1	1		

2.4 SOLVABILITE

Coface Suisse, en tant que succursale de COFACE (soumise à la législation de l'UE), n'est pas soumise au test de solvabilité (SST). Concernant la fortune liée, les rapports destinés à la FINMA sont établis par Coface Suisse sur la base des comptes audités. S'agissant des provisions techniques, celles-ci sont auditées annuellement par l'actuaire responsable de la succursale.

La perspective au niveau du Groupe présente une solvabilité estimée accrue supérieure à la fourchette cible et une solide capacité financière sur le long terme, grâce entre autres à une meilleure gestion des risques souscrits, une structure de réassurance optimisée et un plan d'amélioration du modèle. Les exigences de solvabilité sont respectées dans les scénarii de crise.

La succursale a constitué des provisions suffisantes au 31.12.2023 et a mis en place les mesures nécessaires pour que ces dernières soient en tout temps couvertes par la fortune liée. En cas de découvert, le siège renforcerait les capitaux engagés dans sa succursale et prendrait les mesures appropriées quant à la gestion du portefeuille des affaires suisses.

CONCLUSION

Dans un contexte de tensions économiques liées aux pressions inflationnistes liées à la remontée des taux directeurs des banques centrales, et de tensions géopolitiques qui ont suivi une crise pandémique, le Groupe incarne pleinement sa raison d'être « For Trade », comme facilitateur du commerce mondial. La performance opérationnelle et commerciale s'est maintenue à un niveau très satisfaisant dans un contexte de maîtrise continue du risque.

Localement, la succursale Suisse a su faire face à ses principaux défis. Elle a continué à soutenir ses clients en les accompagnant au cœur d'un environnement plus volatile et incertain.

Ainsi, la succursale a fait preuve de rigueur et de discipline dans la gestion de ses expositions et a traversé cette année 2023 sans présenter de faiblesse quant à sa fortune liée et ses engagements.

Sans relâcher ses efforts sur la qualité de service et avec le soutien du Groupe, la succursale a poursuivi ses initiatives pour améliorer ses infrastructures techniques et technologiques, et continue de faire évoluer ses outils.

ANNEXE

Opinion d'Audit.

**COMPAGNIE FRANCAISE D'ASSURANCE
POUR LE COMMERCE EXTERIEUR, à Bois-
Colombes, succursale de Lausanne**

**Report of the Statutory Auditor
to the General Representative
on the financial statements
for the year ended on the 31 December 2023**

Report of the statutory auditor to the General Representative of the COMPAGNIE FRANCAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR, à Bois-Colombes, succursale de Lausanne**Report on the Audit of the Financial Statements***Opinion*

As a state-regulated audit firm, we have audited the financial statements of COMPAGNIE FRANCAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR, à Bois-Colombes, succursale de Lausanne (the Company), which comprise the balance sheet as at 31 December 2023, the income statement for the year then ended, and notes to the financial statements including a summary of significant accounting policies - in accordance with article 28 paragraph 2 Insurance Supervision Act (ISA), 28 para. 2 of the Insurance Supervision Act (ISA) and considering the additional information contained in the report on the audit of the accounts of insurance undertakings in Annex 19 to FINMA-Circular 13/3 on the preparation and audit of the annual accounts of branches of foreign insurance undertakings dated 4 November 2020 (Annex 19 FINMA-Circular 13/3).

In our opinion, the accompanying financial statements of the Company comply, in all material respects, with the accounting provisions of Annex 19 FINMA-Circular 13/3.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards (SA-CH) and the framework for the audit of the financial statements as set out in section 3.2 of Annex 19 FINMA-Circular 13/3. Our responsibilities under those provisions and standards are further described in the "Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements" section of our report. We are independent of the Company in accordance with Swiss law and the requirements of the profession and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Other Information

The Board of Directors is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the annual report but does not include the financial statements and our auditor's report thereon (pages 3 – 13).

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated.

If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of the General Representative for the Financial Statements

The General Representative is responsible for the preparation of these financial statements in accordance with the accounting provisions of the Swiss Code of Obligations and the supervisory law

of Annex 19 FINMA-Circular 13/3 and for such internal control as the General Representative determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, the General Representative is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the General Representative either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue a report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Swiss law and SA-CH and the provisions of Annex 19 FINMA-Circ. 13/3 will always detect a material misstatement, if any. Misstatements may arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

A further description of our responsibilities for the audit of the financial statements is located on EXPERTsuisse's website at: <https://www.expertsuisse.ch/en/audit-report>. This description forms an integral part of our report.

Zurich, 27. March 2024

MAZARS AG

Denise Marina Wipf

Qualified Electronic Signature by SwissID

Denise Wipf
Licensed audit expert
(auditor in charge)

Agnes Zsuzsanna Dobson

March 27, 2024

Qualified Electronic Signature by SwissID

Agnes Dobson
Licensed audit expert

Attachments:

- Financial statement (balance sheet, income statement and notes) on pages 3 – 13